

N°1868

du 27
juin
2025



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

UNIVERSITÉ DE LOMÉ

Le programme de la Chaire OMC lancé par
le ministre Kanka-Malick NATCHABA

P.4

**QUALITÉ DES SERVICES
AUX CONTRIBUABLES**

P.4

Bien que satisfaits à 80,6%, 1.511
enquêtés envoient 10 doléances à l'OTR

**80^e ANNIVERSAIRE DE LA
CHARTRE DES NATIONS UNIES**

P.3

Le Togo plaide pour un multilatéralisme refondé

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

DES 26, 27 ET 28 JUIN

Sens de responsabilité et préservation du climat de paix

P.3

EN PLUS...

ÉDUCATION

ÉDUCATION SEXUELLE DES ENFANTS

Un sujet toujours tabou qui divise

PARLEMENT

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Un séminaire sur les faux médicaments, une menace
sérieuse sur la santé des populations

TERRORISME

PERSONNES DÉPLACÉES DU SAHEL VERS LES PAYS CÔTIERS

Nouveau soutien de 10 millions de dollars de l'UE pour le Bénin,
la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo

DROITS DE L'HOMME

La CTDDH initie un dialogue ouvert sur les défis de l'espace
civique

SANTÉ

LA MUSCOVICIDOSE

Une maladie rare et extrêmement grave

Dans la foulée des manifestations
du 6 juin dernier où une cinquantaine
de personnes ont été interpellées par
la gendarmerie et relâchées après
sur instruction du procureur de la
République (quelques-unes ont été
tout de même inculpées et écrouées
à la prison civile de Lomé), les
activistes ont annoncé remettre le
couvert pour 3 jours, appelant à des
manifestations les 26, 27 et 28 juin.

Ce vendredi est donc le deuxième
jour annoncé de cette manifestation
contre le pouvoir de Faure
Gnassingbé. Sera-t-il identique à
celui d'hier où la capitale Lomé a
connu un calme inhabituel avec les
boutiques et magasins qui ont
baissé leurs rideaux de fer, la
circulation routière très fluide,
comparée aux embouteillages
habituels ?



Gilbert Bawara, Ministre de la fonction publique, du travail et du dialogue social

En un clic,
payez votre
TVM par



sur l'application

OTR TVM

Disponible sur Google Play



FÉDÉRER POUR BÂTIR

www.otr.tg



NUMÉRIQUE

Concours national de Robotique à l'Ift ce 27 juin

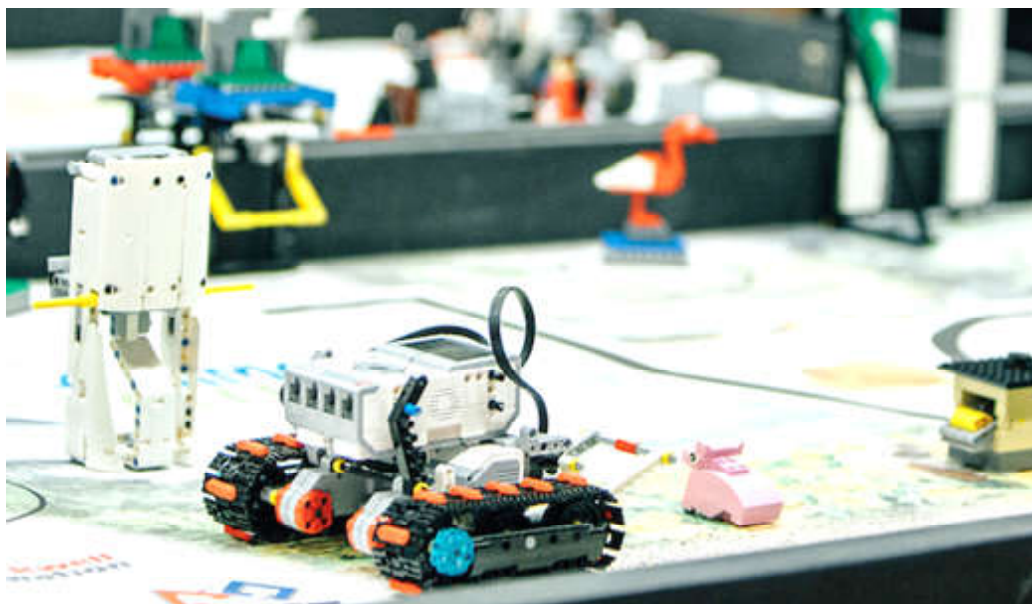
L'Institut français du Togo, Ift, organise à l'endroit des jeunes togolais en général et des élèves en particulier, le Concours national de robotique dénommé FIRST LEGO LEAGUE CHALLENGE. C'est ainsi qu'il est annoncé la finale de ce concours ce vendredi 27 juin à partir de 08 heures à l'Institut.

Cette compétition inédite réunira 20 écoles privées et publiques du secondaire ainsi que des centres de communautés tech venant de toutes les régions du Togo, explique-t-on du côté de l'organisation. L'objectif de la finale de la saison 2024-2025 est de démystifier les sciences et la technologie, et de susciter des vocations chez les jeunes apprenants togolais à travers une expérience pratique et immersive dans la robotique. Mieux, l'on veut la robotique et l'écosystème d'innovation au Togo à travers la future génération.

En définition simple, la robotique est la science et la technique de la conception, de la construction, du fonctionnement et de l'application des robots. Disons l'étude, la conception et la fabrication de robots. Elle vise à créer des machines capables d'effectuer des tâches de manière autonome, souvent dans des environnements complexes et changeants. De même la robotique implique la conception mécanique des robots, la sélection et l'intégration des composants électroniques, ainsi que le développement des logiciels pour les contrôler.

Aujourd'hui, l'utilité des robots est plus que prépondérante dans plusieurs domaines tels que la mécanique, l'électronique, l'informatique et l'automatisme. Les robots sont utilisés dans une variété de secteurs, tels que l'industrie, la santé, la recherche, l'exploration spatiale et l'assistance aux personnes.

Avec l'avènement de l'intelligence artificielle (IA), le champ d'application de la robotique s'élargit. L'IA y joue un rôle croissant permettant aux robots d'apprendre de leur environnement, de prendre des décisions et de s'adapter



à des situations changeantes.

Attention, de nombreux robots sont

utilisés dans des environnements automatisés, où ils peuvent exécuter des

tâches répétitives ou dangereuses (c'est là où le bas blesse).

DIVERS

Serge Beynaud dévoile son "rêve ultime dans la musique"

Après plusieurs mois de discrétion, Serge Beynaud est de retour sur le devant de la scène avec une annonce forte. L'artiste a révélé son prochain grand projet musical, qui se tiendra non pas au mythique Stade Félix Houphouët-Boigny comme certains l'espéraient, mais au Parc des Expositions d'Abidjan. Un choix assumé, motivé par une vision stratégique de la progression artistique.

Un rêve construit, pas improvisé, opte, Serge Beynaud

Pour Serge Beynaud, chaque étape de carrière mérite d'être franchie avec lucidité et cohérence. Lors d'une déclaration largement relayée sur les réseaux sociaux, l'artiste a tenu à clarifier ses ambitions : " Moi, je ne rêve pas juste pour rêver. Chaque année a son rêve, en fonction de là où on en est ". Une

manière pour lui d'affirmer que le succès durable ne se bâtit ni sur la pression populaire ni sur l'improvisation.

En réponse aux appels de certains fans qui souhaiteraient le voir directement au Félicia, Serge Beynaud a préféré rappeler une vérité qu'il juge essentielle : " Laissez ceux qui me réclament au Félicia, c'est yeux de foule. Ici, on se connaît : on avance étape

par étape ". Il met ainsi en avant une démarche structurée, éloignée des coups d'éclat risqués, mais orientée vers un objectif clair : grandir avec son public.

Un choix qui en dit long sur l'évolution de la scène ivoirienne

Le choix du Parc des Expositions n'est pas anodin. Ce lieu devient progressivement une nouvelle référence

CINÉMA

À l'IFT ce samedi, deux films pour jeunes : Akissi et Vanille

La Médiathèque de l'Institut français du Togo, Ift, a programmé deux films pour les jeunes et qu'apprécient également les personnes âgées ce samedi 28 Juin 2025 à partir de 10 heures 30. Il s'agit de Akissi, un film d'Alexandre Coste sorti en 2022 et de Vanille de Guillaume Lorin en salle depuis février 2022.



Akissi est une petite fille, dernière de sa fratrie, qui rêve d'avoir un petit frère ou une petite sœur. Alors qu'elle est sur le chemin du marché, elle rencontre un petit singe tout mignon qu'elle baptise " Boubou ". Après avoir traversé une série d'aventures avec lui et ses amis, elle va devoir faire face à un nouveau défi : convaincre sa famille d'accueillir le petit singe farceur comme son nouveau petit

frère !

Petite parisienne fraîchement débarquée pour les vacances en Guadeloupe, île d'origine de sa maman, Vanille plonge dans une aventure teintée de mystère, à la rencontre de personnages pittoresques et d'une fleur magique. Voilà des vacances qui promettent d'être riches en rebondissements !

NÉCROLOGIE

Le pianiste autrichien, Alfred Brendel, est décédé à 94 ans

Alfred Brendel est un pianiste autrichien né le 5 janvier 1931 à Wiesenberg en Tchécoslovaquie (aujourd'hui Tchéquie) et mort le 17 juin 2025 à Londres (Royaume-Uni). Si son répertoire est étendu, de Bach à Schönberg, il est reconnu comme l'un des plus grands interprètes au piano de l'art musical classique et romantique, avec une prédilection pour Beethoven et Schubert. Poète publié, cultivant l'effet d'inattendu (de) à l'instar de Miroslav Holub, il est également l'auteur d'essais de musicologie qui traduisent son expérience du métier de musicien et sa perception des compositeurs. Représentant reconnu de l'esthétique musicale germanique, il défend un retour à l'intention exprimée dans la partition à l'aide d'une analyse structurée de l'œuvre musicale, en proclamant la " triple qualité " de l'interprète, à la fois " conservateur de musée, exécutant testamentaire et accoucheur ". En 1989, il est élevé au grade de commandeur dans l'ordre de l'Empire britannique (KBE) par la reine Élisabeth II.

Brendel est issu d'une famille allemande de Moravie. Son père est ingénieur et homme d'affaires. À Zagreb il est directeur d'une salle de cinéma. Brendel commence le piano à six ans (1937), à Zagreb avec Sofia Dezelic (née en 1911), puis au conservatoire de Graz, avec Ludovica von Kaan (1943 à 1947), une élève de Bernhard Stavenhagen, tout en prenant des le-



çons de composition avec Arthur Michl. Le jeune homme se consacre aussi à la peinture, à la poésie et à la composition. Il considère l'écriture comme une seconde carrière.

Il donne son premier récital lorsqu'il a dix-sept ans à Graz (1948), avec des oeuvres avec fugue de Bach, Brahms et Liszt. Il poursuit sa formation par les Master classes de Paul Baumgartner et Eduard Steuermann (un élève de Ferruccio Busoni) et l'écoute de disques des grands pianistes, qui ont une grande influence sur lui, tels Artur Schnabel, Alfred Cortot, Wilhelm Kempff ou Edwin Fischer. Il suit les Master classes de ce dernier données à Lucerne en 1949, 1950 et 1954. En 1949, il remporte le quatrième prix Ferruccio Busoni de Bolzano. Il débute à Londres

en 1958 et à New York en 1964 lors d'une tournée américaine. Entre 1958 et 1964, il enregistre pour le label Vox-Tumabout, la quasi-intégrale de l'oeuvre pour piano de Beethoven en terminant par les Variations Diabelli en juillet 1964. L'ensemble est couronné par un Grand Prix du disque. Il donne l'intégrale des sonates en concert, à Londres, en 1962.

Sa première au Carnegie Hall a lieu en 1973, peu après la signature de son contrat avec le label Philips pour lequel il enregistre le reste de sa discographie. Pendant sa carrière il joue avec de nombreux chef d'orchestre, dont l'un des premiers était Antonio Janigro à Zagreb. Ensuite il travaille notamment avec Bernard Haitink, Simon Rattle, Charles Mackerras et Claudio Abbado. Il a aussi enregistré

des lieder de Schubert et Schumann avec Dietrich Fischer-Dieskau et Matthias Goerne.

Après un grand concert donné à Londres, il décide de s'y installer et il y vit encore aujourd'hui. Il occupe régulièrement les scènes internationales, en récitals ou en concerts avec orchestre.

En 1989, il est anobli par la Reine Elisabeth II, en hommage à sa brillante carrière. En 2004, il reçoit le Prix Ernst von Siemens, parfois considéré comme un équivalent pour la musique du prix Nobel.

Il est, en avril 2007, un des premiers signataires de l'appel à un parlement des Nations unies (en). En mai 2008, le virtuose annonce prendre sa retraite après une tournée d'adieux qui passe en particulier par Pleyel et La Roque-d'Anthéron et se clôturera à l'Union musicale de Vienne le 18 décembre 2008 par le concerto " Jeunehomme " de Mozart, Charles Mackerras dirigeant le philharmonique. Toutefois, il continue de se produire pendant deux années. À l'automne 2012 puis de nouveau au printemps 2014, il anime deux semaines durant un cours magistral sur le quatuor à cordes à l'Académie musicale de Villecroze, activité que la surdité l'empêche de renouveler.

Alfred Brendel est mort le mardi 17 juin 2025, à l'âge de 94 ans, à Londres (Angleterre).



dans le paysage culturel ivoirien. Il symbolise aussi la volonté des artistes de s'approprier d'autres espaces scéniques pour innover, tester et construire leur empreinte sans se précipiter.

Serge Beynaud cite l'exemple de Didi B, premier rappeur ivoirien à avoir rempli le Stade Félix Houphouët-Boigny en 2023. Pour lui, ce succès n'était pas

un miracle, mais l'aboutissement d'un cheminement réfléchi. " Si Didi B a pu remplir le stade FHB, c'est parce qu'il a suivi un processus ", souligne-t-il. En choisissant de miser sur la stratégie plutôt que sur le prestige immédiat, Serge Beynaud entend s'inscrire dans cette logique de consolidation, fidèle à son image d'artiste rigoureux et ambitieux.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

MANIFESTATIONS PUBLIQUES DES 26, 27 ET 28 JUIN

Sens de responsabilité et préservation du climat de paix

Dans la foulée des manifestations du 6 juin dernier où une cinquantaine de personnes ont été interpellées par la gendarmerie et relâchées après sur instruction du procureur de la République (quelques-unes ont été tout de même inculpées et écrouées à la prison civile de Lomé), les activistes ont annoncé remettre le couvert pour 3 jours, appelant à des manifestations les 26, 27 et 28 juin.

Ce vendredi est donc le deuxième jour annoncé de cette manifestation contre le pouvoir de Faure Gnassingbé. Sera-t-il identique à celui d'hier où la capitale Lomé a connu un calme inhabituel avec les boutiques et magasins qui ont baissé leurs rideaux de fer, la circulation routière très fluide, comparée aux embouteillages habituels ?

Eric J.

De la légalité des manifestations

A ce premier jour d'incidence du programme des manifestations, quelques échauffourées sporadiques et momentanées ont été enregistrées dans des quartiers comme Bè-Kpota, Akodessewa et Adakpamé. Les forces de l'ordre ont répondu par des jets de gaz lacrymogènes pour disperser les jeunes manifestants qui ont essayé de poser quelques barricades. Dans les autres quartiers de Lomé, notamment Adidogomé, Agoényivé, Agbalépédogan, Kégué, Ségbé et autres Légbassito..., rien à signaler de particulier si ce n'est la limitation de déplacement des personnes. Autrement, les Loméens ont choisi de rester chez eux en ce premier jour de cet appel des activistes togolais sur les réseaux sociaux.

Le gouvernement a relevé plusieurs fois la complexité de l'appel à ces manifestations du fait qu'il ne suit pas les procédures légales habituelles. A la veille des manifestations annoncées par des activistes sur les réseaux sociaux sur les 26, 27 et 28 Juin, le ministre de la fonction publique, du travail et du dialogue social,

Gilbert Bawara relevait ceci. « Si une manifestation doit avoir lieu, cela signifie qu'une notification et une saisine ont été faites auprès des autorités compétentes. À ce stade (le 24 Juin ndlr), je n'ai aucune indication que le cadre légal a été respecté », a-t-il indiqué lors d'une interview sur la chaîne de télévision New World Tv. Sur ces entre-faits, il avait exhorté et encouragé ses concitoyens à ne pas prendre le risque de vouloir participer à des manifestations qui sont irrégulières et illégales.

Il faut relever que le gouvernement avait rappelé les règles, conditions et modalités applicables en matière d'organisation des réunions et manifestations pacifiques publiques. Dans un communiqué rendu public quelques jours auparavant, les autorités indiquent que la liberté de réunion et de manifestation pacifiques publiques constitue un droit fondamental garanti par la Constitution de la République Togolaise du 06 mai 2024.

Les autorités font savoir que la constante pour le gouvernement, c'est l'attachement au respect des libertés fondamentales garanties par la Constitution : liberté d'expression, liberté de réunion pacifique, etc. La cons-

tante c'est également la responsabilité de protéger les populations et leurs biens, de préserver l'ordre public et de garantir la sécurité de tous et la stabilité de l'État, dans le contexte régional. « Entre ces deux impératifs, il y a, je dirais, un boulevard pour exprimer pacifiquement ses opinions. Ce boulevard est balisé par les grands principes démocratiques : je respecte la loi et les institutions de la République, j'admets que ma liberté s'arrête là où commence celle de mon voisin », affirme Yawa Kouigan, la ministre de la Communication, d'porte-parole du gouvernement.

Le ministre Gilbert Bawara a aussi abondé dans ce sens : « Je dis aux concitoyens togolais, ne suivez pas les mots d'ordre des personnes qui, depuis des capitales étrangères, sont en train de vous amener à vous livrer à des violences, à des affrontements. Ce n'est pas la peine de prendre le risque d'y participer. L'autorité ne laissera pas faire », a-t-il dit.

De l'usage des réseaux sociaux

Aussi, depuis quelque temps, observe-t-on un regain d'utilisation des médias sociaux à travers lesquels sont délibérément diffusés et véhicu-



lés des informations dénuées de tout fondement et susceptibles de provoquer des troubles graves à l'ordre public. Des concitoyens, en effet, font l'apologie des crimes et délits contre les personnes et les biens à travers ces réseaux sociaux. Aussi, des messages audiovisuels sont-ils diffusés et relayés, appelant à un soulèvement populaire contre les institutions de la République.

En plus, en l'état actuel des textes en vigueur au Togo, les réseaux sociaux ne figurent pas parmi les voies légales pour initier un appel à manifester. Il a été rappelé que le fait d'utiliser les technologies de l'informa-

tion et de la communication ou d'agir en bande organisée en vue de commettre des infractions, constitue, au regard de la législation togolaise, une circonstance aggravante entrant dans la détermination des sanctions

applicables aux auteurs et complices desdites infractions. En conséquence, le Gouvernement rappelle que toutes personnes qui s'adonnent, délibérément ou par procuration, à de tels actes répréhensibles, s'exposent, sans exception aucune, à la rigueur de la loi. « S'il y a deux messages à l'endroit de nos concitoyens, c'est bien ceux-ci : 1. Vérifiez que les mots d'ordre que vous recevez émanent de personnes ou groupes de personnes qui ont pris les dispositions conformes à la loi. 2. Soyez rassurés que l'État prendra toujours les dispositions pour garantir la paix civile et maintenir l'ordre public, afin d'assurer la quiétude et la sécurité des paisibles populations sur toute l'étendue du territoire », précise la ministre de la communication, porte-parole du gouvernement.

DROITS DE L'HOMME

La CTDDH initie un dialogue ouvert sur les défis de l'espace civique

Dans un contexte de restrictions croissantes sur les libertés fondamentales, la Coalition Togolaise des Défenseurs des Droits Humains (CTDDH) a organisé, le 24 juin 2025, à Lomé, une table ronde sur le thème : « Dialogue ouvert sur les défis liés à l'espace civique au Togo », réunissant les acteurs institutionnels, les organisations de la société civile, les médias, les universitaires et les partenaires internationaux.

Cette rencontre, visait à favoriser un dialogue inclusif entre les autorités et les défenseurs des droits humains pour réfléchir collectivement aux moyens de préserver un espace civique ouvert, garant des principes démocratiques et de la participation citoyenne. L'espace civique, pilier de toute société démocratique, repose sur la liberté d'expression, d'association et de manifestation. « Ces droits sont aujourd'hui soumis à des restrictions croissantes au Togo, notamment à travers des lois restrictives, un contrôle renforcé des activités des organisations de la société civile et une surveillance accrue des communications », selon Bonaventure Mawuvi, Président de la CTDDH.

Face à cette situation, les participants ont débattu autour de deux panels clés : Panel 1 : État actuel de l'espace civique au Togo et propositions pour l'améliorer, avec une analyse critique des lois existantes et de leur mise en œuvre ; Panel 2 : Impact des restrictions sur la société civile et collaboration pour un espace civique ouvert, illustré par des témoignages de terrain sur la liberté d'expression et d'association.



L'initiative avait pour objectif principal de : diagnostiquer les obstacles à l'exercice des libertés fondamentales, proposer des solutions concrètes, renforcer la collaboration entre les institutions et les acteurs de la société civile, et sensibiliser sur l'importance d'un espace civique sain pour une gouvernance démocratique efficace.

Les résultats attendus incluent une meilleure compréhension des enjeux liés à l'espace civique, des recommandations actionnables, une feuille de route partagée et un engagement renouvelé des parties prenantes pour défendre les droits civiques.

Sous le regard attentif des organisations et institutions garantes de la protection des défenseurs des droits humains, la table ronde a permis des échanges francs et ouverts. Elle a également jeté les bases d'un plaidoyer structuré pour un élargissement de l'espace civique au Togo. Une synthèse des recommandations issues des échanges sera prochainement publiée, afin de servir de base à des actions concrètes dans le cadre du renforcement de la gouvernance démocratique et participative au Togo. Droit de l'homme

80^e ANNIVERSAIRE DE LA CHARTE DES NATIONS UNIES

Le Togo plaide pour un multilatéralisme refondé

Late Pater

Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a adressé un important message à l'occasion de la célébration du 80^e anniversaire de la Charte des Nations Unies, événement observé dans tous les pays membres de l'Organisation des Nations unies et à son siège à New York. Dans cette intervention empreinte d'espoir, le Président du Conseil a d'abord salué la Charte des Nations unies, « un texte fondateur qui a façonné l'ordre international contemporain » signé le 26 juin 1945 à San Francisco aux USA et entré en vigueur le 24 octobre de la même année. Il a rappelé à cet effet la portée historique de ce document, en soulignant qu'il portait une promesse audacieuse de paix, de justice, de souveraineté égale et de coopération entre les peuples notamment ceux du continent africain. « Pour l'Afrique, cette promesse a ouvert la voie des indépendances, du dialogue entre les nations et de la reconnaissance pleine et entière de notre place dans la communauté internationale. Grâce à la Charte, des avancées majeures ont vu le jour en matière de droits humains, de lutte contre la pauvreté, de maintien de la paix ».

Malgré les défis persistants qui fragilisent le multilatéralisme, notamment les conflits prolongés, l'urgence climatique, les inégalités croissantes, et la perte de confiance dans



Faure Gnassingbé, Président du Conseil

les institutions internationales, Faure Essozimna Gnassingbé demeure confiant, soulignant la nécessité pour les pays membres de l'ONU de réaffirmer les fondamentaux de la Charte et de promouvoir ses principes. « L'idéal de la Charte demeure une référence universelle, mais il nous faut aujourd'hui l'incarner dans des institutions plus représentatives, plus réactives, plus justes ». Le Président du Conseil a réaffirmé, à cet effet, l'attachement du Togo à une Organisation des Nations Unies (ONU) fondée sur la coopération et la souveraineté partagées. C'est en toute logique qu'il a plaidé pour un multilatéralisme juste et équitable qui s'engage davantage et fondamentalement dans la prévention des crises auxquelles fait face l'humanité. « Le Togo reste fermement attaché

à une ONU fondée sur le dialogue, la coopération et la souveraineté partagées. Mais nous appelons à un multilatéralisme réinventé, un multilatéralisme qui protège les plus faibles autant qu'il régule les plus puissants, un multilatéralisme qui ne se contente pas de gérer les désordres, mais qui prévient, qui répare, qui transforme ». Il a appelé à redonner à la Charte, ses lettres de noblesse, sa portée politique et sa capacité d'action, conformément à la vision initiale des Nations unies pour un monde radieux et en paix. « Face au péril commun, il est urgent de redonner à la Charte sa force contraignante, sa portée politique et sa capacité d'action. Préserver son esprit ne suffit plus, il faut la renforcer, il faut en restaurer la crédibilité, agir ensemble pour

un avenir commun, solidaire et pacifique ». Pour lui, le Togo entend jouer un rôle actif dans cette dynamique de réformes, dans un esprit de solidarité et de responsabilité partagée. « Le Togo croit fermement à cette refondation, non par nostalgie, mais par lucidité et par nécessité. À l'heure des incertitudes, la Charte doit redevenir notre boussole collective, parce que la coopération entre les nations reste notre meilleur espoir ».

Pour rappel, le Togo est membre de l'ONU le 20 septembre 1960 après la déclaration d'acceptation de la Charte des Nations unies, le 21 mai 1960. Le gouvernement togolais a réaffirmé le 25 avril 2019 son attachement aux buts et aux principes clairement énoncés dans la Charte des Nations Unies auxquels le pays a souscrit. La Charte des Nations Unies est un instrument constitutif des Nations Unies, signée le 26 Juin 1945. Elle établit les droits et les obligations des Etats membres et instaure les principaux organes et procédures des Nations Unies. C'est un traité international qui codifie les principes fondamentaux des relations internationales, de l'égalité souveraine des Etats, de l'interdiction de l'usage de la force de quelle que manière que ce soit contredisant le but des Nations Unies.

Une publication de la Présidence du Conseil

UNIVERSITÉ DE LOMÉ

Le programme de la Chaire OMC lancé par le ministre Kanka-Malick NATCHABA

Des cinq nouveaux établissements sélectionnés pour le quatrième cycle du Programme des Chaires de l'OMC en 2024, figure désormais l'Université de Lomé qui vient de procéder au lancement officiel de ses activités de la Chaire de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

F. Woussou

Lancé en 2010, le Programme des Chaires de l'Organisation mondiale du commerce s'articule autour de l'élaboration de programmes d'enseignement, de recherches et d'activités de communication au sein des universités et centres de recherche. Il vise à améliorer la connaissance et la compréhension des universitaires et des décideurs des pays en développement du système commercial international. Depuis son lancement, le programme n'a cessé de se renforcer au fil des années, en s'adaptant aux défis actuels et émergents liés au commerce mondial. « Le commerce est un moteur essentiel de croissance et de création d'emplois. Il faut une volonté politique forte pour lever les nombreuses barrières qui se dressent dès lors que nous nourrissons de grandes ambitions, et c'est précisément là le rôle d'un leadership transformateur », a déclaré Kanka-Malik Natchaba, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a souligné l'importance stratégique du commerce dans l'économie togolaise.

Au gouvernement, on relève que le choix porté sur l'Université de

Lomé par l'OMC constitue une reconnaissance de la crédibilité académique de l'enseignement supérieur togolais. Pour les autorités du ministère du commerce, la discipline n'est plus, de nos jours, une affaire de tarifs et de quotas. C'est un champ de savoir, de stratégie et de souveraineté économique. « Investir dans la connaissance commerciale, c'est investir dans notre capacité à maîtriser les règles du jeu international, à transformer nos économies, et à offrir à nos jeunes et à nos femmes une place de choix dans le monde de demain », fait-on savoir.

Suite à la signature de la convention entre l'OMC et l'Université de Lomé, un programme de travail pour l'année 2025 a été adopté. Le plan de travail validé par l'U.L et l'OMC repose sur 3 piliers : la Recherche avec des activités s'organisant autour de deux centres d'intérêt : l'étude sur l'impact de la ZLECAf sur les chaînes de valeur agricoles, et l'étude de cas sur la chaîne de valeur du coton dans la Cedeao ; le Développement de Curricula autour d'un cours de commerce international pour les masters spécialisés ; la Sensibilisation (organisation de conférences, séminaires et ateliers visant à disséminer les travaux de recherche



Le ministre de l'ESR Kanka Malick (au centre)

auprès des acteurs publics : le gouvernement, des acteurs du secteur privé et de la société civile, en général).

À l'Université de Lomé, on insiste sur l'enjeu majeur que représente ce programme pour les pays en développement en quête de sources de croissance économique pour lutter efficacement contre la pauvreté. Il est dit que les statistiques de la Banque mondiale attestent depuis 1990, de la forte valeur ajoutée du commerce dans les économies. Le commerce a fait progresser les revenus de 24% au niveau mondial. Plus d'un milliard de personnes sont sorties de la grande pauvreté grâce à une croissance

économique soutenue par de meilleures pratiques commerciales.

Selon des études récentes, la libéralisation des échanges accroît la croissance économique de 1, 0 à 1,5 point de pourcentage en moyenne.

La leçon inaugurale prononcée par le Dr Sodokin, Titulaire adjoint de la Chaire à l'UL, sur le thème : « Policy Mix, chaînes de valeur et transformation structurelle » a été enrichie par deux tables rondes autour des thématiques suivantes : « Commerce, développement des chaînes de valeur agricoles, emplois et transformation structurelle » et « Commerce et intégration régionale inclusive ».

« Pour ce faire, l'Université de Lomé s'engage à poursuivre la réflexion sur cette thématique très pertinente en vue de produire des résultats complémentaires et faciliter ainsi la prise de décisions relatives à la facilitation du commerce au Togo et dans la sous-région », a déclaré le ministre de l'éducation supérieure et de la recherche.

Il est à rappeler que la coopération entre les deux institutions s'est renforcée au fil des ans, l'Université de Lomé ayant déjà accueilli plus d'une fois, des sessions du cours régional de politique commerciale de l'OMC.

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Un séminaire sur les faux médicaments, une menace sérieuse sur la santé des populations

Les députés togolais souhaitent être éclairés sur les enjeux défis et perspectives de la problématique de la prolifération des produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés (PMQIF) dont les conséquences impactent directement la santé des citoyens. Un séminaire sur le sujet leur a été consacré cette semaine au siège de leur institution.

F. Woussou

À l'Assemblée nationale, on estime que les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés ne sont pas de simples marchandises illicites, mais des poisons déguisés en remèdes. Alors, cette situation est non seulement alarmante pour la santé de nos populations, mais elle constitue également une menace sérieuse pour le système de santé et le développement économique du pays. « C'est pourquoi ce séminaire parlementaire n'est pas une simple rencontre. Il est un appel à l'éveil des consciences, un cri pour que nous, législateurs, devenions les remparts contre cette injustice », a affirmé le Président de l'Assemblée nationale.

Au ministère de la santé, on indique que le trafic de médicaments de qualité inférieure et falsifiés représente une menace grave pour les États, compromettant l'accès à des soins de santé de qualité et privant ainsi les populations de médicaments essentiels, sûrs et abordables. En l'absence d'un cadre juridique approprié pour la prévention et la répression des infractions liées à la contrefaçon de produits médicaux, c'est à la fois le système sanitaire mais surtout la couverture sanitaire universelle qui sont menacés.

Conscients de l'ampleur de cette menace, plusieurs gouvernements ont engagé des actions concertées avec les secteurs public, privé et la société civile, afin de mutualiser les efforts pour faire face à ce fléau. C'est dans cette dynamique qu'est née, le 18 janvier 2020 à Lomé, l'Initiative de Lomé, à l'issue d'une rencontre entre six États africains : le Togo, le Congo, le Ghana, le Niger, l'Ouganda et le Sénégal.

Cette initiative a été concrétisée

par une déclaration politique visant deux objectifs majeurs : Le renforcement des législations nationales à travers la mise en place de sanctions pénales sévères ; L'adhésion aux instruments juridiques internationaux pertinents, notamment la Convention MEDICRIME du Conseil de l'Europe, la Convention de Palerme des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée, et le traité instituant l'Agence Africaine du Médicament.

C'est dans ce sens qu'en 2022, le Togo a pris une initiative majeure en adoptant une loi relative à l'assurance maladie universelle, mar-

quant ainsi une étape importante dans l'amélioration de l'accès aux soins pour tous ses citoyens. Cet engagement ambitieux de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président du Conseil, vise à élargir progressivement la couverture maladie, initialement déployée pour les fonctionnaires et les groupes apparentés, afin d'englober l'ensemble de la population. « Cette avancée indéniable place notre système de santé public face à un enjeu de taille : répondre à une demande croissante pour des services de santé accessibles et de qualité supérieure. C'est là une promesse faite à un peuple : celle de protéger leur droit à une santé digne, celle de préserver l'intégrité de notre système médical », a

déclaré Tchinn Darré, le ministre de la santé. La santé est l'un des domaines faisant l'objet d'une attention soutenue avec des investissements mobilisés avec l'appui de la Banque mondiale et autres bailleurs. En 2022, le Togo s'est doté d'une loi sur l'assurance maladie universelle, ouvrant ainsi la voie à l'extension progressive de la couverture maladie des fonctionnaires et assimilés à toute la population. L'offre de soin, portée essentiellement par le système de soins public est dès lors confrontée à une demande croissante de soins de



Kodjo Adédjé, Président de l'Assemblée nationale (au centre)

quant ainsi une étape importante dans l'amélioration de l'accès aux soins pour tous ses citoyens. Cet engagement ambitieux de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président du Conseil, vise à élargir progressivement la couverture maladie, initialement déployée pour les fonctionnaires et les groupes apparentés, afin d'englober l'ensemble de la population. « Cette avancée indéniable place notre système de santé public face à un enjeu de taille : répondre à une demande croissante pour des services de santé accessibles et de qualité supérieure. C'est là une promesse faite à un peuple : celle de protéger leur droit à une santé digne, celle de préserver l'intégrité de notre système médical », a

quant ainsi une étape importante dans l'amélioration de l'accès aux soins pour tous ses citoyens. Cet engagement ambitieux de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président du Conseil, vise à élargir progressivement la couverture maladie, initialement déployée pour les fonctionnaires et les groupes apparentés, afin d'englober l'ensemble de la population. « Cette avancée indéniable place notre système de santé public face à un enjeu de taille : répondre à une demande croissante pour des services de santé accessibles et de qualité supérieure. C'est là une promesse faite à un peuple : celle de protéger leur droit à une santé digne, celle de préserver l'intégrité de notre système médical », a

quant ainsi une étape importante dans l'amélioration de l'accès aux soins pour tous ses citoyens. Cet engagement ambitieux de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président du Conseil, vise à élargir progressivement la couverture maladie, initialement déployée pour les fonctionnaires et les groupes apparentés, afin d'englober l'ensemble de la population. « Cette avancée indéniable place notre système de santé public face à un enjeu de taille : répondre à une demande croissante pour des services de santé accessibles et de qualité supérieure. C'est là une promesse faite à un peuple : celle de protéger leur droit à une santé digne, celle de préserver l'intégrité de notre système médical », a

QUALITÉ DES SERVICES AUX CONTRIBUABLES

Bien que satisfaits à 80,6%, 1.511 enquêtés envoient 10 doléances à l'OTR

Late Pater

En 2020, l'enquête avait concerné 631 unités pour un taux global de satisfaction déclaré de 64,9%. Quatre ans après, l'Office togolais des recettes (OTR), appuyé techniquement et financièrement par la GIZ, a fait une autre étude sur la satisfaction



Jonas Aklesso Daou (PCA)

des contribuables. Même objectif : recueillir les perceptions sur les différents services qui sont offerts afin de s'améliorer. Cette fois-ci, l'enquête est menée auprès de 1.511 cibles : entreprises, particuliers, commissionnaires en douane agréés, experts comptables, intermédiaires du cadastre et voyageurs. Puis, des consultations restreintes sont menées auprès de différentes parties prenantes dont l'administration publique, le secteur privé et les organisations syndicales.

Selon les résultats dévoilés, le niveau global de satisfaction des

contribuables en 2024 est porté à 80,6%, soit une hausse de 15,7 points, à cause principalement, détaille l'OTR, de l'augmentation significative du niveau de satisfaction des moyennes entreprises (+34,7 points), des voyageurs (+25,3 points) et des grandes entreprises (+22,1 points). Même si, chez les petites entreprises, le niveau de satisfaction a plutôt enregistré une baisse de 5,3 points. En 2020, tous étaient satisfaits de la qualité des services aux contribuables : 51,8% chez les voyageurs, 78,8% chez les petites entreprises formelles, 59,1% en ce qui concerne les moyennes entreprises formelles et 65,5% au niveau des grandes entreprises formelles. Et c'était par rapport à la réactivité de l'administration fiscale aux requêtes que les voyageurs étaient non satisfaits à 34,8%, les grandes entreprises formelles à 18,5% et les petites entreprises formelles à 65,8%.

Pour cette deuxième enquête, après l'étude de référence de 2020, il y a aussi des points d'insatisfaction des contribuables. Les dix (10) principaux, selon le rapport, sont : le trop long temps d'attente pour le traitement des dossiers ; l'impression de lourdeur administrative ; la qualité perfectible des commodités d'accueil notamment des salles d'attente et des sièges ; le montant relativement élevé des droits (impôts et taxes) ; la lenteur observée dans la prise en charge des réclamations ; la faible réactivité de l'Office face aux

requêtes des opérateurs ; la communication, la sensibilisation et la formation insuffisantes ; le manque de courtoisie relevé auprès de certains agents de l'Office ; l'insuffisance des solutions digitales qui devraient faciliter l'accès aux services en ligne et clarifier les procédures fiscales et douanières ; la clarté des procédu-



Philippe Kokou Tchodié (Commissaire général pi)

res douanières jugée insuffisante par les voyageurs. On y retrouve là des griefs qui étaient déjà déclarés en 2020.

Au Togo, en 2024, 95.535 nouveaux contribuables ont été enregistrés dont 15.267 professionnels et 80.238 particuliers ; la population fiscale s'élevait à 100.292 contribuables dont 73.239 actifs (soit +24,0% par rapport à fin décembre 2023) et 27.053 inactifs ; le taux de pression fiscale (hors exonérations) était de 14,4%.

CHAMPIONNATS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES/

Une Entrée en matière fulgurante à Lomé

Le mardi 24 juin, le Stade de Kégué à Lomé a vibré au rythme du coup d'envoi des Championnats scolaires et universitaires 2024-2025. Organisée conjointement par le Ministère des Sports et des Loisirs et le Ministère des Enseignements primaire et secondaire, sous la supervision de la Ministre Lidi-Bessi Kama, cette compétition annuelle réunit de jeunes talents nationaux pour trois jours d'épreuves intenses, inaugurées par l'athlétisme, le para-athlétisme et le karaté.

Hervé A.

La première journée a offert un spectacle riche en émotions. Dès les premières lueurs, les séries éliminatoires ont lancé les hostilités avec des épreuves de vitesse, de demi-fond et de saut, engageant les athlètes des catégories U16 et U20, tant chez les filles que chez les garçons. Chez les dames, dans la même catégorie U20, Nabieu Ankou Pré du lycée Hédzranawoé s'est imposée en reine du 100 mètres avec un chrono de 12 secondes et 09 centièmes.

Des performances remarquables sur piste

En athlétisme, les jeunes sprinters ont brillé. Au 100 mètres masculin U20, Bandélé Waliou de l'établissement Village Informatique a dominé la course, franchissant la ligne en un temps impressionnant de 11 secondes et 03 centièmes. Chez les dames, dans la même catégorie U20, Nabieu Ankou Pré du lycée Hédzranawoé s'est imposée en reine du 100 mètres avec un chrono de 12 secondes et 09 centièmes.

Les épreuves de demi-fond n'ont pas été en reste. Sur le 1500 mètres masculin U20, Toto Goumba Alexandre du



LETP d'Attiégou a décroché la plus haute marche du podium avec une performance de 4 minutes et 00 seconde 09. Après sa victoire, il a confié sa stratégie gagnante : "J'ai choisi de partir rapidement et de terminer en force. Le niveau était abordable pour moi, ce qui m'a permis de courir comme à l'entraînement."

Chez les dames U20, Djanguena Eyaka du lycée Adéta a fait valoir sa suprématie sur le 1500 mètres en 4 minutes 50 secondes et 01 centième. La course aux 1000 mètres des dames U16

a couronné Djamlan Gracia du lycée Hédzranawoé avec un chrono de 3 minutes 03 secondes et 02 centièmes. Du côté des hommes de la même catégorie, Assanthi Nezirou du CEG Didaouré s'est imposé avec une performance de 2 minutes 47 secondes.

Le para-athlétisme en lumière

Le para-athlétisme a également offert des moments forts. Au 100 mètres masculin (catégorie T46), Anaming Essossolam du lycée Légbassito a terminé à la première place en 12 secon-

des et 06 centièmes. Toujours au 100 mètres masculin, mais dans la catégorie de handicap T40, Moumouni Bilali du lycée moderne de Sokodé a été couronné avec un chrono de 15 secondes.

La Ministre des Sports et des Loisirs, Lidi-Bessi Kama, a salué avec enthousiasme la bravoure et les efforts des jeunes athlètes. "Cette première journée a permis aux jeunes filles et garçons de se mesurer, de dépasser leurs limites et d'honorer leurs écoles, leurs communautés et le Togo. Je suis très fier de leurs performances et efforts", a-t-elle déclaré, les encourageant à persévérer.

La Ministre a également souligné l'importance de ces championnats pour l'avenir du sport togolais : "Nous nous attelons à améliorer les conditions de participation pour que les finales nationales soient une réussite et que les talents qui en seront issus, soient un vivier où les différentes fédérations impliquées pourront piocher des pépites pour représenter notre pays à l'international."

FOOTBALL/

Une offre arrive pour Corentin Tolisso

La situation de l'OL a mis en état d'alerte de nombreux clubs, prêts à s'offrir les meilleurs joueurs rhodaniens. Corentin Tolisso en fait partie. Deux clubs sont prêts à l'accueillir, dont un qui prépare une première offre.

En 2022, Corentin Tolisso a fait son grand retour à l'Olympique Lyonnais. Cinq ans après avoir quitté le club pour rejoindre le Bayern Munich, le milieu de terrain, qui était libre, a accepté de revenir au sein de son club formateur. Un choix du cœur qui n'a pas été payant au départ. Durant les deux premières saisons, le natif de Tarare n'a pas totalement apporté ce qu'on attendait de lui sur le terrain, à savoir ses qualités dans l'entrejeu, son leadership et sa forte personnalité. Cette saison, en revanche, les amoureux de l'OL ont retrouvé le vrai Tolisso.

Certains ont même évoqué un possi-

ble retour en équipe de France. Mais Didier Deschamps en a décidé autrement. Quoi qu'il en soit, le champion du monde 2018 a fait le job en club, avec un bilan de 10 buts et 9 assists en 45 matches toutes compétitions confondues. Ce qui n'a pas échappé à certaines écuries. En effet, deux clubs se penchent sérieusement sur son cas, encore plus depuis l'annonce de la rétrogradation de l'Olympique Lyonnais en Ligue 2. Actuellement, les Gones attendent de connaître les motifs de cette décision avant de faire appel de la décision de la DNCG. Mais on l'a bien vu, tout est possible.

Une offre est en préparation

Tout cela n'a pas échappé à de nombreuses écuries, prêtes à dépouiller Lyon et à faire de bonnes affaires. Concernant Tolisso, dont le contrat court jusqu'en 2027, Besiktas est sur le coup selon FotoMaç. La publication turque assure que des premiers contacts ont été initiés par le club de Süper Lig, qui va formuler une première offre. Il s'agira d'un prêt avec option d'achat obligatoire. Il paraît peu probable que Lyon accepte cette proposition.

De son côté, Fanatik révèle que Trabzonspor, qui suit le footballeur français depuis quelques années, est également sur le coup. L'écurie turque a même

fait du joueur formé à l'OL sa priorité estivale. Et il devrait y avoir de la concurrence cet été pour le Français de 30 ans, qui sort d'une belle année et dont la valeur est estimée à 12 M€ par le site spécialisé transfermarkt. Un élément précieux pour Paulo Fonseca et les Rhodaniens. Selon nos informations, avant la décision de la DNCG, le plan des Gones était de continuer avec Tolisso durant la saison 2025-26. Ce sera toujours le cas si Lyon sauve sa tête. Dans le cas inverse, la question d'un départ pourrait bien se poser, comme pour les autres joueurs de l'OL ayant une belle cote.

CIO/

Kirsty Coventry entre en action pour " continuer à inspirer et changer des vies "

" C'est dans cet esprit de gratitude, de confiance et de joie que je remets les clés de la Maison olympique à Mme Kirsty Coventry, 10e présidente du Comité international olympique. " Par ces mots, et sous un tonnerre d'applaudissements, Thomas Bach a officiellement transmis le témoin à la nouvelle présidente du CIO lundi, lors de la Journée olympique. L'aboutissement d'une période de trois mois, lancée par l'élection de la Zimbabwéenne le 20 mars, pendant laquelle Bach a pris sa successeuse sous son aile avec un objectif : qu'elle puisse désormais voler d'elle-même pour mener le Mouvement olympique encore plus haut.

Plus de 700 invités ont assisté à la cérémonie. Devant l'assemblée, l'Allemand a exprimé sa gratitude, sa confiance et sa joie. " Nous avons réformé, nous avons renouvelé, nous nous sommes unis autour des valeurs qui définissent notre Mouvement olympique, souligne-t-il. À tous ceux qui font vivre notre communauté olympique - les athlètes, les Comités Nationaux Olympiques et les Fédérations Internationales, nos partenaires TOP et les détenteurs de droits médias, ainsi que le personnel dévoué du CIO, sous la direction de notre directeur général : chacun d'entre vous a façonné, à sa manière, ce voyage olympique que nous avons partagé. Votre foi dans ce qui fait notre mission, votre soutien indéfectible, je les ai ressentis à chaque étape. Dans les moments difficiles, c'est votre dévouement qui nous a aidés à aller de l'avant. Sans chacun d'entre vous, le Mouvement olympique ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui."

Thomas Bach a reçu l'Ordre olympique en or des mains de Kirsty Coventry. La plus haute distinction accordée par le CIO, en récompense de services ex-

ceptionnels pour la cause olympique - Tony Estanguet et Emmanuel Macron l'avaient reçu l'an passé suite au succès des Jeux de Paris 2024. " Vous avez choisi de faire confiance à une personne dont l'histoire est profondément ancrée dans le Mouvement olympique, estime-t-il. En tant qu'olympienne, elle sait que ce que signifie vivre selon les valeurs olympiques. Elle sait diriger avec courage. Elle est animée par le désir de rendre au Mouvement olympique qui a façonné sa vie. Avec son élection, vous avez également envoyé un message fort au monde, à savoir que le CIO n'a de cesse d'évoluer. En tant que première femme et première Africaine à occuper ce poste et, de surcroît, en tant que plus jeune présidente du CIO depuis Pierre de Coubertin, elle incarne le caractère véritablement mondial, jeune et résolument tourné vers l'avenir de notre communauté olympique. Je le dis en toute confiance : dès demain, avec Kirsty Coventry, le Mouvement olympique sera entre les meilleures mains. "

L'ancienne nageuse a longuement re-



merci son prédécesseur, mais aussi sa famille et ses proches, au moment d'ouvrir officiellement son mandat. " Jamais je n'aurais imaginé en 1992, alors que je rêvais d'aller aux Jeux olympiques et de remporter une médaille d'or pour le Zimbabwe, que je me retrouverais ici, aujourd'hui, avec vous tous afin d'aider d'autres jeunes à travers le monde à réaliser leurs rêves. Nous sommes tous les gardiens de cette incroyable tribune. Une tribune qui inspire, qui change des vies, qui est porteuse d'espoir. Ce ne sont pas des choses à prendre à la légère, et je me réjouis de travailler avec chacune et chacun d'entre vous pour faire en sorte que nous continuions à inspirer, à chan-

ger des vies et, dans le monde divisé qui est le nôtre aujourd'hui, à être une lueur d'espoir. "

Le programme de la présidente ces prochains jours : des consultations avec les membres du CIO, dans le but de contribuer à élaborer la nouvelle feuille de route du Mouvement olympique, puis la réunion de la commission exécutive du CIO, mercredi et jeudi, à Lausanne. Comme un symbole, Bach et Coventry étaient une nouvelle fois côte à côte lundi, au cimetière de Lausanne, pour déposer une gerbe sur la tombe de Pierre de Coubertin. Une image à laquelle il ne faudra plus trop s'habituer : désormais, la patronne, c'est elle.

BREVES

90% des athlètes satisfaits des World Games Series de Chengdu

Avant les Jeux mondiaux du mois d'août, le week-end des World Games Series de Chengdu (28-30 mars) a coché toutes les cases. Le rapport d'évaluation vient d'être publié par l'Association internationale des Jeux mondiaux (IWGA) et témoigne d'un niveau élevé de satisfaction : 90% des athlètes et 77% des représentants des fédérations internationales jugent que leur expérience a été bonne ou très bonne.

L'IWGA relève plusieurs points significatifs, notamment les 18 heures de diffusion sur sa plateforme de streaming, un total de 56 millions de spectateurs (notamment grâce au diffuseur chinois CCTV) et près de 500 articles dans la presse - l'événement a notamment été relayé en Espagne, en Belgique, en Allemagne et aux Etats-Unis. Cette édition " a dépassé les attentes dans tous les domaines clés - de la participation internationale et l'engagement des spectateurs à la portée médiatique et l'exploitation des sites ", explique José Perurena, le président de l'instance.

" Nous félicitons le comité d'organisation local et la ville de Chengdu pour leur hospitalité et leur professionnalisme exceptionnels. Cet événement établit une nouvelle norme pour les futures villes hôtes, en démontrant comment le sport peut stimuler la vitalité économique et la fierté de la communauté. Chengdu s'est fermement établie en tant qu'hôte de classe mondiale pour les événements multisports internationaux. "

" En 100 jours, nous avons réalisé des prouesses ", estime Mustapha Berraf ACNOA

" En 100 jours, nous avons réalisé des prouesses. " Tel est le message lancé par Mustapha Berraf au 100e jour de son mandat. Le président de l'ACNOA, réélu en mars, a publié une lettre pour dresser un premier état des lieux. " Nous avons mis en marche nos premières actions qui émanent des quatre piliers que sont la consolidation et la modernisation de l'ACNOA, l'accompagnement et la valorisation de nos athlètes, le positionnement du sport comme véritable levier de développement et l'intégration des enjeux du développement durable et de la protection de l'environnement dans notre plan stratégique ", se félicite-t-il.

La réunion du nouveau comité exécutif, en avril, a été " cruciale pour mettre en marche le nouveau cycle ", en adoptant le Plan stratégique quadriennal 2025-2028, le budget global et en mettant en place des commissions permanentes pour une gouvernance plus transparente et efficiente. Ce mois a aussi été marqué par l'organisation du Forum Continental des Athlètes, en Namibie, et par une Assemblée Générale Extraordinaire Virtuelle afin de " discuter et harmoniser les préparatifs de deux événements majeurs prévus en 2025 : les premiers Jeux africains scolaires en Algérie et les quatrièmes Jeux africains de la Jeunesse en Angola ".

Une visite de coordination a d'ailleurs eu lieu en Angola (du 8 au 11 avril) " pour évaluer les infrastructures sportives et sociales ", tandis que les chefs de mission des Jeux africains scolaires se sont réunis à Alger les 19 et 20 mai. " À cette occasion l'Algérie a annoncé une mesure historique : la prise en charge intégrale des frais de participation de tous les athlètes africains, un geste de solidarité immense qui garantit l'inclusion de tous ", rappelle Mustapha Berraf.

Le président de l'ACNOA souligne également l'importance de sa participation à l'AG élective du Conseil olympique d'Asie, à Koweït City, pour renforcer la coopération afro-asiatique, ainsi que l'inauguration du nouveau siège du CNO du Tchad à N'Djamena. Une étape supplémentaire vers l'objectif, fixé par l'ACNOA, de doter la quasi-totalité des 54 CNO africains de leurs propres locaux d'ici 2030.

Le CNOSF honore les athlètes français lors de sa Soirée des Champions

Le CNOSF a profité de la Journée olympique pour organiser sa Soirée des Champions, à Paris. Plus de 200 athlètes étaient présents pour célébrer les performances réalisées l'an passé : 140 titres mondiaux, 198 titres européens, 64 médailles olympiques et 75 médailles paralympiques. Le prix Coup de cœur a été remis à l'équipe de France masculine de cécifoot, sacrée à Paris 2024 au pied de la tour Eiffel, et la biathlète Justine Braisaz-Bouchet, triple championne du monde à Nove Mesto (Tchéquie).

Le prix de la meilleure ambiance a été décerné à l'équipe de France masculine de rugby à VII pour sa célébration au Club France et sa chorégraphie virale. Enfin, Danis Civil (breaking) et Myriam Djekoundadé (basket 3x3), en photo d'illustration, ont été récompensés dans la catégorie " engagement sociétal " pour leur engagement associatif.

" Nous sommes là ce soir pour célébrer ensemble tous les champions de l'année écoulée, comme le veut la tradition, a déclaré la présidente du CNOSF, Amélie Oudéa-Castéra. C'est également l'occasion de vous dire que l'on vous soutient, vous accompagne, car on souhaite être à la hauteur du bonheur que vous nous avez donné et que vous continuerez à nous donner. Et ce n'est que le début. De grands rendez-vous nous attendent dès cet été, avec le Festival Olympique de la Jeunesse Européenne et les Jeux mondiaux. À l'horizon, d'autres événements majeurs se profilent déjà : Milan-Cortina 2026, Los Angeles 2028 et les Jeux d'hiver dans les Alpes Françaises en 2030. L'histoire continue, plus ambitieuse que jamais."

Le nombre d'échantillons analysés en forte hausse selon le dernier rapport de l'AMA

L'Agence mondiale antidopage (AMA) a présenté son rapport complet sur les contrôles antidopage réalisés sur l'année 2023. Que faut-il en retenir ? D'abord que le nombre d'échantillons analysés et enregistrés a augmenté de 12,5% par rapport à 2022 (288 865, contre 256 770). Le pourcentage total de résultats d'analyse anormaux a aussi légèrement progressé (de 0,77% en 2022 à 0,80% en 2023).

Ce rapport " fournit un aperçu complet de tous les échantillons de contrôle du dopage analysés et rapportés par les laboratoires accrédités et approuvés par l'AMA dans le monde ", explique le directeur général de l'AMA, Olivier Niggli. " Une fois de plus, le nombre total de contrôles antidopage, ainsi que plusieurs autres statistiques notables, ont considérablement augmenté d'une année à l'autre et ont atteint le niveau le plus élevé depuis les niveaux pré-pandémiques. Ceci témoigne de la détermination et de l'engagement de la communauté antidopage en faveur du sport sans dopage. "

Il salue justement " les efforts des organisations antidopage (OAD) et des laboratoires accrédités par l'AMA dans le monde entier ", estimant que les données et réflexions de ce rapport sont " une ressource importante pour les OAD dans le maintien de programmes antidopage efficaces ". Il met notamment en évidence une augmentation du nombre total, ainsi que du pourcentage, de résultats anormaux liés à la libération de l'hormone de croissance (GHRF).

PERSONNES DÉPLACÉES DU SAHEL VERS LES PAYS CÔTIERS

Nouveau soutien de 10 millions de dollars de l'UE pour le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo

Late Pater

Dans le cadre d'une initiative régionale plus large appelée «Unite», qui entend renforcer la résilience des populations déplacées et de leurs communautés d'accueil, l'Union européenne (UE) a annoncé, ce 20 juin 2025, un nouveau financement de **10 millions de dollars** pour soutenir les personnes déplacées de force et les communautés qui les accueillent dans les pays côtiers voisins du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Togo. Le communiqué officiel précise que, actuellement, les régions septentrionales de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Togo et du Ghana accueillent environ **160 000 réfugiés et demandeurs d'asile, pour la plupart originaires du Burkina Faso**. Les déplacements internes se multiplient également dans certaines parties du **nord du Togo et du Bénin**. Nombre de ces communautés sont déjà confrontées à de graves difficultés, notamment la pauvreté et un accès limité aux

services de base. Environ **10 200 personnes** ont été déplacées à l'intérieur du **Togo**, 12 500 au Bénin et 3 800 au Ghana, en raison de la propagation de la crise sécuritaire du Sahel central (OIM, avril 2025).

Au cours des deux prochaines années, le projet sera mis en œuvre conjointement par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial (PAM), en partenariat avec des partenaires nationaux et locaux. Ces quatre agences des Nations unies fourniront un appui coordonné dans des domaines clés.

L'OIM appuiera l'intégration des personnes déplacées et des réfugiés dans les systèmes alimentaires locaux en renforçant les coopératives communautaires afin de produire et de commercialiser des aliments nutritifs, en améliorant les moyens de subsistance et en améliorant l'accès à une alimentation saine. Cette approche renfor-



Les femmes réfugiées et les personnes appartenant à la communauté d'accueil dans un groupe de discussion à Kogdago, au Togo ©HCR/LOKOSSA

cera la résilience économique et la cohésion sociale dans les zones frontalières fragiles tout en renforçant les chaînes de valeur locales. À l'aide de la matrice de suivi des déplacements, l'OIM produira également des données essentielles sur la mobilité et la communauté pour éclairer la planification

fondée sur des données factuelles dans le nord du Togo et au Bénin.

Le HCR jouera un rôle de premier plan dans la collecte et l'analyse de données socioéconomiques afin d'améliorer l'accès aux services nationaux tels que l'éducation, la santé et les moyens de subsistance des réfu-

giés et des demandeurs d'asile. Il donnera également la priorité à l'accès à un logement sûr, digne, résilient au climat et à un logement approprié pour les plus vulnérables, parallèlement à l'élargissement de l'accès à l'électricité et à des solutions de cuisson propres dans les communautés mal desservies.

L'UNICEF améliorera l'accès des enfants déplacés à une éducation de qualité, sûre et inclusive, tout en renforçant la protection des enfants, la prévention des risques sévices et les garanties contre l'exploitation et les abus sexuels. L'organisation encouragera également la poursuite de l'apprentissage et renforcera les capacités locales de promotion de la cohésion sociale.

Enfin, le PAM aidera les ménages vulnérables à effectuer des transferts de fonds à usages multiples pour les aider à répondre aux besoins essentiels, en particulier en matière de nourriture. Il s'emploiera également à améliorer les possibilités de nutrition et de moyens de subsistance, en mettant l'accent sur les femmes et les enfants, en appuyant les cantines scolaires. Pour aider les communautés à mieux faire face aux effets de la crise climatique, le PAM s'efforcera de renforcer la résilience face au changement climatique et d'améliorer l'accès à l'eau pour l'agriculture et l'élevage.

ÉDUCATION SEXUELLE DES ENFANTS

Un sujet toujours tabou qui divise

Alors que les questions de sexualité concernent de plus en plus tôt les enfants, l'éducation sexuelle reste encore un sujet sensible au Togo. Parents, enseignants, leaders religieux et spécialistes s'accordent sur l'importance de protéger les enfants, mais se divisent sur la manière de le faire.

E. Sossou

Selon plusieurs études menées par des ONG locales, l'âge des premières agressions sexuelles au Togo est de plus en plus bas. Paradoxalement, l'éducation sexuelle reste largement absente du programme scolaire officiel. De nombreux enfants découvrent la sexualité par le biais de leurs pairs ou sur les réseaux sociaux, avec

tous les risques que cela comporte. Pour Mme Afi Doglo, éducatrice spécialisée en santé sexuelle, « ne pas parler de sexualité aux enfants, c'est les exposer à l'ignorance, aux abus et aux grossesses précoces ». Elle plaide pour une éducation sexuelle adaptée à chaque tranche d'âge, intégrant à la fois la biologie, la prévention des IST, mais aussi le consentement et les limites.

Des résistances culturelles et religieuses

Mais dans de nombreuses familles et milieux traditionnels, le silence prévaut. Parler de sexualité à un enfant est souvent perçu comme indécent, voire immoral. Pasteur David Edoh, responsable d'une église évangélique à Lomé, s'oppose fermement à une éducation sexuelle en milieu scolaire : « Ce que certains appellent 'éducation sexuelle' est en réalité une manière déguisée de pousser les enfants à la dépravation. Ce rôle revient aux parents, pas à l'école. »

Un avis partagé par Mme Ablavi, mère de trois enfants : « À la maison, nous parlons de bon-

nes mœurs, de respect. Ce n'est pas à l'école d'expliquer les relations sexuelles à mon enfant. »

Une nécessité de prévention, selon les professionnels

Pour les professionnels de la santé, ce refus de dialogue a un coût élevé. Le Togo enregistre chaque année des milliers de cas de grossesses précoces, souvent chez des collégiennes. De nombreux enfants ignorent les bases de l'anatomie ou ne savent pas identifier des situations d'abus. Dr Adjé Carine, gynécologue, insiste : « L'éducation sexuelle ne veut pas dire encourager les rapports. Elle permet d'outiller les enfants pour qu'ils sachent dire non, reconnaître un danger, et protéger leur corps. »

Des associations comme Wildaf-Togo ou Plan International ont lancé des programmes d'information



dans certaines écoles, avec des modules interactifs. Mais ces initiatives restent marginales et parfois mal perçues.

Face à la polarisation, certains appellent à une approche contextuelle et inclusive. Le ministère de l'Éducation a amorcé une réflexion pour intégrer une éducation à la vie et à la santé reproductive dans les programmes, mais sans heurter

les sensibilités culturelles. Kodjo Amedjogbe, sociologue : « Il faut sortir du tout ou rien. Une éducation sexuelle peut être progressive, respectueuse des valeurs, mais surtout efficace. »

En attendant un consensus général, le silence continue de faire des victimes, et le débat reste ouvert entre la nécessité de protéger et la peur de choquer

RESTAURATION DES TERRES EN AFRIQUE

L'AGK rejoint l'initiative AFR100 pour redynamiser les parcs à karité

E. Sossou

L'Alliance Globale du Karité (AGK) vient de franchir une étape majeure dans son engagement pour la préservation de l'environnement et l'autonomisation économique des femmes rurales. Le 23 juin 2025, l'AGK a officiellement été désignée partenaire technique de l'AFR100 (Initiative pour la restauration des paysages forestiers africains), une initiative phare soutenue par l'Union africaine qui vise à restaurer 100 millions d'hectares de terres dégradées d'ici 2030.

Avec ce partenariat, l'AGK ren-

force son programme « Action pour les Parcs à Karité (APK) », qui œuvre pour la restauration des parcs à karité, la protection de la biodiversité, et la valorisation des chaînes de valeur durables en Afrique. En rejoignant l'AFR100, l'AGK élargit sa portée à plus de 30 pays africains engagés, collaborant avec les gouvernements, la société civile et les communautés locales.

« Ce partenariat permet de faire de la restauration des parcs à karité une priorité régionale et de placer les femmes au cœur de la résilience climatique », a déclaré un représentant de l'AGK.

L'AGK prévoit des résultats ambitieux d'ici 2030 : Planter plus de 10 millions de karités et d'arbres indigènes ; Protéger 4 millions d'hectares de parcs à karité existants ; Soutenir directement les coopératives féminines, les jeunes et les collectivités rurales dans la mise en œuvre d'initiatives durables.

En tant que partenaire technique, l'AGK mettra à disposition de l'AFR100 ses outils éprouvés de gestion communautaire, ses approches agroforestières adaptées au climat, ainsi que son expertise en matière de développement des chaînes de valeur du karité. L'objectif est

de bâtir des moyens de subsistance résilients, tout en luttant contre la déforestation et la dégradation des terres. Le karité, au cœur de nombreuses économies rurales en Afrique, offre une opportunité unique de lier économie verte, justice climatique et autonomisation des femmes. Grâce à ce partenariat, l'AGK entend accélérer la transition vers des écosystèmes plus durables, portés par les communautés elles-mêmes. L'alliance AGK-AFR100 apparaît ainsi comme un exemple fort de coopération Sud-Sud au service d'une Afrique plus verte, plus résiliente et plus équitable.

En un clic, payez votre TVM par

OTR TVM

sur l'application

OTR TVM

Disponible sur Google Play

As-tu déjà payé ta TVM ? Non ? alors dépêche-toi de le faire avant le 31 Mars 2024 !

Tu peux la payer partout où tu te trouves et à n'importe quelle heure via l'application "OTR TVM" disponible sur #playstore ou dans toutes les divisions des impôts sur toute l'étendue du territoire. Vous pouvez désormais le faire aussi via TMoney ou Moov Money.

OTR

FEDERER POUR BATIR

www.otr.tg

LA MUSCOVISCIDOSE, Une maladie rare et extrêmement grave

La mucoviscidose est une maladie génétique rare et grave. Affectant principalement les systèmes respiratoire et digestif, elle est causée par une mutation du gène CFTR, entraînant un épaississement du mucus dans les organes. Le dépistage néonatal permet un diagnostic précoce de la maladie, qui est essentiel pour une prise en charge adaptée. Grâce aux avancées médicales, notamment aux modulateurs de CFTR, la qualité de vie et l'espérance de vie des patients s'améliorent constamment. Les recherches se poursuivent pour développer des traitements encore plus efficaces.

Maurille AFERI

Qu'est-ce que la mucoviscidose ?

La mucoviscidose est une maladie génétique rare due à la mutation du gène CFTR. Comme son nom l'indique, la pathologie est liée au mucus visqueux. Elle se caractérise en effet par une augmentation de la viscosité du mucus produit par les cellules, qui exerce différentes fonctions, notamment le nettoyage de l'organisme. La mucoviscidose touche principalement les poumons et donc la fonction respiratoire, mais également le système digestif, les voies sexuelles, les voies ORL et le pancréas. La gravité des atteintes est variable selon les individus et dépend du type de mutation portée.

La mucoviscidose est une maladie héréditaire, c'est-à-dire que le gène muté est transmis par les parents, sans pour autant qu'eux-mêmes soient malades. Elle se manifeste le plus souvent dans les premiers mois de vie ou tôt dans l'enfance. Il s'agit d'une maladie complexe, qui peut être mal comprise, d'où l'importance de démêler le vrai du faux.

Contrairement aux idées reçues, les symptômes de la mucoviscidose peuvent se déclencher à n'importe quel âge, mais les formes les plus graves de la maladie sont généralement celles qui se déclarent dès la petite enfance. La mucoviscidose touche les femmes et les hommes sans distinction, les chiffres récents de l'Assurance maladie signalant 47,8 % de femmes et 52,2 % d'hommes atteints (cas de la France).

Quelles sont les causes de la mucoviscidose ?

La mutation du gène CFTR à l'origine

de la mucoviscidose.

La mucoviscidose est une maladie génétique liée à l'altération d'un gène localisé sur le chromosome 7, le gène CFTR (cystic fibrosis transmembrane conductance regulator), qui contrôle la synthèse de la protéine du même nom. La protéine CFTR joue quant à elle le rôle de « canal » dans la paroi cellulaire. Sa fonction normale est de réguler le transport des ions chlorures au travers de cette paroi. Dans la mucoviscidose, le gène CFTR est muté, rendant cette protéine soit anormale, soit absente. Le chlore ne circule plus correctement à travers la paroi cellulaire, entraînant des déséquilibres importants. Les fluides corporels n'ont notamment plus assez d'eau, engendrant une augmentation de leur viscosité, une mauvaise évacuation et une inflammation locale.

On connaît aujourd'hui plus de 2 000 variants, ou formes mutées, du gène CFTR. Parmi eux, 400 variants sont liés à la déclaration d'une mucoviscidose. Certains sont sans conséquence, d'autres provoquent des pathologies plus ou moins graves. En France, environ 82 % des malades atteints de mucoviscidose sont porteurs de la mutation F508del, ou ΔF508, selon l'AP-HP. Cette mutation provoque un mauvais repliement de la protéine CFTR, ce qui a pour conséquence son élimination par les cellules ou un mauvais fonctionnement au niveau de la paroi cellulaire.

Comment se transmet la mucoviscidose ?

La mutation du gène CFTR est à transmission autosomique récessive. Le chromosome 7 sur lequel la mutation est présente est un chromosome autosome par opposition aux chromosomes sexuels. La

récessivité signifie qu'il faut être porteur de deux copies mutées du gène CFTR pour déclarer la maladie. C'est pour cette raison que les parents d'un enfant malade peuvent être des porteurs sains. Ils ne possèdent chacun qu'une seule copie du gène muté et ne présentent donc pas la pathologie. Mais un enfant issu de deux parents porteurs d'une seule version mutée du gène CFTR présente des risques d'avoir deux copies mutées du gène et donc de déclarer la maladie.

Si les deux parents sont atteints de mucoviscidose, l'enfant hérite forcément de deux copies mutées du gène CFTR. Il est donc inévitablement touché par la pathologie. Si les deux parents sont des porteurs sains, l'enfant a 25 % de chances d'être atteint de mucoviscidose, 50 % de chances d'être porteur sain à son tour, et 25 % de chances de n'hériter d'aucune mutation du gène. Si un seul parent présente une mutation du gène CFTR, l'enfant peut en hériter, mais ne développera pas la maladie. Lorsqu'il y a des antécédents familiaux de mucoviscidose, même lointains, un test génétique peut être réalisé pour vérifier la présence ou l'absence de la mutation CFTR chez un descendant.

Quels sont les symptômes de la mucoviscidose ?

La mucoviscidose se caractérise par une augmentation de la viscosité des sécrétions corporelles et par une inflammation au niveau des épithéliums sécrétoires, les tissus qui recouvrent la surface du corps ou ses cavités internes et qui sécrètent des substances au profit de l'organisme. La mucoviscidose atteint donc tous les organes, et plus particulièrement les voies respiratoires et digestives.

Les complications respiratoires de la mucoviscidose

Dans la mucoviscidose, le mucus produit par les bronches devient plus épais et s'évacue beaucoup moins bien. Il en résulte un encombrement des voies aériennes qui favorise les infections pulmonaires chroniques. L'épaississement du mucus bronchique se traduit également par une gêne respiratoire, une toux récurrente et des expectorations. Ces symptômes peuvent s'aggraver et une insuffisance respiratoire chronique peut se mettre en place.

Les atteintes digestives de la mucoviscidose

Du point de vue digestif, la mucoviscidose altère la consistance du mucus intestinal, ce qui empêche une absorption normale des nutriments et agit sur la consistance des selles en provoquant notamment une constipation chronique. La maladie peut également toucher les organes sécréteurs tels que le pancréas et le foie. Les atteintes du pancréas entraînent des troubles digestifs, liés à une diminution de la digestion des graisses (diarrhées), ainsi que du diabète par le blocage de la sécrétion d'insuline. Les lésions hépatiques peuvent quant à elles conduire à une cirrhose. Globalement, les atteintes digestives peuvent conduire à une dénutrition, elle-même source d'autres problèmes.

Les autres symptômes de la mucoviscidose

Outre les atteintes respiratoires et digestives, la mucoviscidose s'accompagne très souvent d'une infertilité, surtout chez l'homme, ainsi que de problèmes dans la sphère ORL, ou oto-rhino-laryngologique, avec notamment l'apparition de polypes nasaux.

Quels sont les traitements de la

mucoviscidose ?

Les patients atteints de mucoviscidose sont le plus souvent pris en charge de manière pluridisciplinaire dans des centres spécialisés sur cette pathologie.

Les mesures hygiénodététiques

La prise en charge des malades atteints de mucoviscidose implique des mesures diététiques : régime équilibré hypercalorique éventuellement supplémenté en éléments essentiels, apport d'enzymes pancréatiques et de sodium avec des adaptations en cas de diabète... Le maintien d'une activité physique est également un point important de la prise en charge.

La kinésithérapie pour améliorer la fonction respiratoire

Dès le diagnostic de la mucoviscidose, des séances de kinésithérapie respiratoire quotidiennes sont mises en place pour évacuer le mucus avec une aide mécanique éventuelle. Le rythme des séances varie selon le besoin du patient, et peuvent aller jusqu'à deux par jour. Des médicaments sont aussi utilisés pour fluidifier les sécrétions bronchiques ou dilater les bronches. Enfin, des thérapies permettent de prévenir et de traiter les éventuelles infections pulmonaires.

La greffe pulmonaire pour gagner de l'espérance de vie

Lorsque la maladie a beaucoup progressé, la transplantation pulmonaire peut parfois se montrer nécessaire pour remplacer les deux poumons du patient. Elle améliore l'espérance de vie et la capacité respiratoire mais ne guérit pas la mucoviscidose. Il faut donc continuer à suivre les traitements.

La révolution des médicaments modulateurs de CFTR

Ces dernières années, des progrès considérables ont été faits dans la prise en charge de la mucoviscidose grâce à la découverte des médicaments modulateurs de CFTR. Le premier d'entre eux, l'ivacaftor (Kalydeco), permet d'augmen-

ter la probabilité d'ouverture du canal CFTR. Il est autorisé en France depuis 2012 pour les malades porteurs de certaines mutations rares du gène CFTR, soit environ 5 % des patients français selon la Haute autorité de santé (HAS). Dès les premières semaines de traitement, ce médicament améliore la fonction respiratoire et augmente la prise de poids, offrant une meilleure qualité de vie aux patients.

D'autres molécules, comme le lumacaftor, le tezacaftor et l'ellexacaftor, permettent de corriger l'acheminement de la protéine CFTR jusqu'à la paroi cellulaire. Depuis 2015, des bithérapies associant l'ivacaftor et le lumacaftor (Orkambi) ou le tezacaftor (Symkevi) sont ainsi utilisées pour améliorer la fonction pulmonaire et la qualité de vie des malades porteurs de deux copies de la mutation F508del.

Depuis 2020, une trithérapie associant l'ivacaftor, le tezacaftor et l'ellexacaftor (Kaftrio) est aussi disponible en France. Elle a transformé la vie et certainement le pronostic des patients porteurs d'une ou deux mutations F508del, en permettant une amélioration sensible de la fonction respiratoire.

Alléger les symptômes de la mucoviscidose

En parallèle de la recherche de traitements curatifs, un autre objectif est de prévenir et soulager les symptômes vécus par les malades. La mucoviscidose accroît par exemple le risque d'infection pulmonaire d'origine bactérienne, qui peut être particulièrement résistante. Des travaux ont mis en évidence un mécanisme associé à cette persistance qui pourrait être ciblé pour mieux combattre ces bactéries et diminuer le risque de complication chez les patients atteints de mucoviscidose. Dans cette même ligne, des travaux ont également été menés pour apporter des solutions aux problèmes osseux pouvant se manifester au cours de la maladie.

DATES		RÉSULTATS				
MARDI 24 - 06 - 2025	 MARDI : 24 / 06 / 2025 TIRAGE N° 308 09H00 5 numéros : 21 68 75 59 33 5 numéros : 11 12 43 23 47		 MARDI : 24 / 06 / 2025 TIRAGE N° 104 13H00 5 numéros : 08 78 32 47 54		 MARDI : 24 / 06 / 2025 TIRAGE N° 104 18H00 5 numéros : 30 76 17 28 35	
	 MERCREDI : 25 / 06 / 2025 TIRAGE N° 309 09H00 5 numéros : 86 21 89 22 68 5 numéros : 09 39 27 90 34		 MERCREDI : 25 / 06 / 2025 TIRAGE N° 1797 13H00 5 numéros : 26 29 49 08 72		 MERCREDI : 25 / 06 / 2025 TIRAGE N° 104 18H00 5 numéros : 66 20 60 30 78	
JEUDI 26 - 06 - 2025	 JEUDI : 26 / 06 / 2025 TIRAGE N° 310 09H00 5 numéros : 72 66 47 34 39 5 numéros : 10 36 79 57 16		 JEUDI : 26 / 06 / 2025 TIRAGE N° 104 13H00 5 numéros : 09 39 17 55 37		 JEUDI : 26 / 06 / 2025 TIRAGE N° 104 18H00 5 numéros : 09 53 23 52 27	
	GROS LOTS DU TIRAGE N°104 DE LOTO BOOM DU 24 JUIN 2025 @ LOMÉ # Point de vente 50444 * Un (01) super gros lot de 2.000.000 FCFA		GROS LOTS DU TIRAGE N°1797 DE LOTO BENZ DU 25 JUIN 2025 @ LOMÉ # Point de vente 70022 * Deux (02) gros lots d'une Valeur total de 6.252.500 FCFA # Point de vente 90025 * Un Super (01) gros lot de 5.000.000 FCFA # Point de vente 70235 * Un super (01) gros lot de 2.500.000 FCFA # Point de vente 50329 60043 * Deux (02) gros lots de 1.500.000 FCFA # Point de vente 70537 * Deux (02) gros lots de 1.000.000 FCFA		GROS LOTS DU TIRAGE N°104 DE LOTO MILLION DU 26 JUIN 2025 @ LOMÉ # Point de vente 90156 * Un (01) gros lot de 1.670.000 FCFA # Point de vente 70530 * Un (01) gros lot de 1.375.000 FCFA # Point de vente 70539 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA	
GROS LOTS DU TIRAGE N°104 DE LOTO SUPER DU 26 JUIN 2025 @ LOME # Point de vente 70239 * Un (01) gros lot de 1.557.000 F CFA		GROS LOTS DU TIRAGE N°104 DE LOTO PRESTIGE DU 25 JUIN 2025 @ LOMÉ # Point de vente 60444 * Un (01) super gros lot de 2.000.000 FCFA @ KPALIMÉ # Point de vente 40094 * Deux (02) gros lot de 1.000.000 FCFA		GROS LOTS DU TIRAGE N°309 DE LOTO MATINAL DU 25 JUIN 2025 @ LOMÉ # Point de vente 90156 * Un (01) gros lot de 1.634.000 FCFA # Point de vente 70027 * Un (01) gros lot de 1.250.000 FCFA @ DAPAONG # Point de vente 10124 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA		

Du Lundi au Samedi

Loto
Matinal**NOUVEAU**

LA CHANCE

du matin

Une autre possibilité
de GAGNER PLUS

9 heures**DOUBLE CHANCE**

*Offre soumise à conditions,
Jouez de manière responsable.

18+